



FACULTÉ DE
MÉDECINE
& MAÏEUTIQUE

REGLEMENT DE REDACTION DU MEMOIRE

Validation du DES de Médecine Générale

21-10-2014

Département de Médecine Générale, Faculté de Médecine et de Maïeutique de Lille

Le mémoire de médecine générale en pratique

Vous devez obligatoirement le présenter avant la fin de votre 6ème semestre de D.E.S.

Il clôture votre DES de médecine générale. Pour qu'il soit un travail de qualité, vous devez tenir compte des directives suivantes

Le directeur

- Il doit être médecin généraliste à l'exclusion de toute autre spécialité
- Agrément
 - Soit il est agréé par le département (liste ci jointe)
 - Soit il désire le devenir et il lui suffit de contacter le département

Le travail

- Il s'agit d'un travail de recherche clinique en médecine générale qui peut, éventuellement, être issu de votre thèse. Il est présenté sous la forme d'un article
- Vous trouverez ci-dessous les règles de rédaction

Dépôt du mémoire,

- 6 semaines avant la date de soutenance, doit être envoyée au département aux adresses suivantes theseflmlille@gmail.com et reginele@icl-lille.f:
 - Une version Word du mémoire dans son intégralité pour vérification de la forme
 - Une validation d'achèvement de mémoire signée par votre directeur de mémoire.

Dans les suites de cet envoi, un mail de validation de format du mémoire émanant du Département vous sera envoyé

- 4 semaines avant la date de soutenance, vous devez envoyer votre mémoire imprimé et relié en trois exemplaires au département
- Le respect des dates est impératif (attention la faculté est fermée les 3 premières semaines d'août). Tout mémoire qui ne sera pas remis strictement dans les dates prévues sera refusé. L'interne pourra le présenter le semestre suivant

Soutenance du mémoire

- Le mémoire sera présenté devant un jury composé d'au moins deux membres du collège des médecins généralistes enseignants (le DMG attribue les membres du jury à chacun des internes).
- La soutenance des mémoires à lieu la dernière semaine de Mars et de septembre

Validation du mémoire

- En cas d'insuffisance notoire de qualité de votre mémoire, les membres du jury peuvent, jusqu'à la veille de la soutenance, refuser que vous le présentiez. Ils contacteront au préalable votre directeur.
- Le jour de la soutenance, vous devez obtenir au minimum la moyenne sur le total des évaluations des membres du jury
- La validation de mémoire est indispensable à la validation de votre Diplôme d'Etudes Spécialisées (D.E.S.) de Médecine Générale.

Le mémoire doit être présenté sous la forme d'un article scientifique.

Il doit avoir entre 15 000 et 30 000 caractères (espaces compris),

en dehors du résumé et des références.

(Les mémoires de recherche qualitative sont soumis à d'autres règles de présentation)

RÈGLES DE RÉDACTION DU MÉMOIRE

PRESENTATION

Format 21 x 29,7 – reliure cartonnée – 1^{ère} et 4^{ème} de couverture.

Le texte doit être dactylographié sur feuilles 21 x 29,7. Police Arial 10 interligne 1,5 texte justifié.

Marges à 2,5 cm. Les pages doivent être numérotées en bas, à droite (hors page de couverture).

REDACTION

Première page :

Titre du travail de recherche, nom du candidat, jour de soutenance, nom du directeur de mémoire, Faculté Libre de Médecine (cf. exemple dans les dernières pages de ce document).

Deuxième page :

La deuxième page contient uniquement un **résumé structuré en format IMRaD** : Introduction, Méthode, Résultats, (and) Discussion.
Le résumé comprend moins de 300 mots.

En bas de page, les mots-clés se rapportant au travail apparaissent (5 mots-clés environ).

Ces mots-clés sont de préférence les mots-clés MeSH quand ils existent (consulter Cismef pour la traduction en français, disponible sur l'internet)

Texte :

Le mémoire doit comprendre entre 15 000 et 30 000 caractères, espaces compris. Le résumé et les références bibliographiques ne pas inclus dans ce compte.

Il contiendra au maximum 6 tableaux et figures.

Attention en cas de non-respect de ces règles, le document ne sera pas accepté pour la soutenance lors de la vérification de format, 6 semaines avant la soutenance.

La seule exception concerne les mémoires issus de travaux de recherche qualitative. Seuls ces derniers peuvent comprendre jusqu'à 20 pages, résumé et références non inclus. Le format des mémoires issus de travaux se travaille au cas par cas avec le groupe de soutien méthodologique du DMG.

Style :

Le style doit être simple et précis. Les phrases doivent être courtes (conseil : maximum 25 mots).

L'**introduction** est rédigée au présent de l'indicatif (données déjà connues de la littérature).

La **méthode** et les **résultats** sont rédigés au passé composé, ou à la rigueur à l'imparfait (données issues de l'étude).

La **discussion** est rédigée au présent de l'indicatif quand il s'agit de comparer les données de l'étude avec celles de la littérature. Pour le rappel des résultats de l'étude on reste au passé composé.

Ces remarques concernant le temps des verbes sont aussi valables pour la thèse !

Un travail de recherche se rédige à la voix passive : jamais de «je», de « nous » ou de « on ».

Pour les médicaments : utiliser systématiquement la DCI.